

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du conseil municipal  
MOTION présentée par le groupe « rassembler pour réussir Creil »

Séance du 15 novembre 2010

## C Pour l'aménagement d'une aire de vidange

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, M. ASSAMTI, Mme DINGIVAL, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, Mmes M'BAYE-DIAO, M. MACHU Mmes MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

Mme BOUKHELIF

Mme KOUACHI-MAHSA

M. RIFI-SAIDI

Mme PAMART

Mme BARBETTE

M. SEGUIN

Mme FEVRIER

M. CHEURFA

Etaient absents :

Pouvoir à : M. MONTES

Pouvoir à : Mme CARLIER

Pouvoir à : Mme M'BAYE-DIAO

Pouvoir à : Mme JAJAN

Pouvoir à : M. SZPIRKO

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

Pouvoir à : M. TAHI

Pouvoir à : M. MACHU

Pouvoir à : M. NACHITE

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme PORAS

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39

- Nombre de conseillers en exercice 39

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés 36

■ **Exposé de la motion :**

Monsieur Nourredine NACHITE, conseiller municipal, expose :

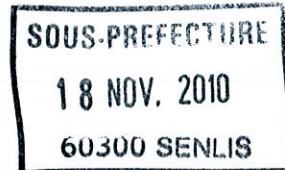
Notre pays traverse une crise sans précédents, cette situation oblige les Creillois à être de plus en plus nombreux à effectuer eux-mêmes l'entretien de leurs véhicules. Une aire de vidange est d'ailleurs dédiée à cet effet depuis plusieurs années, malheureusement elle se trouve dans un état calamiteux voire dangereux.

Nous devons réagir rapidement contre cette horreur écologique, qui se trouve juste à l'entrée de notre ville, et permettre ainsi à nos concitoyens d'effectuer leurs vidanges en toute sécurité.

En 2009, nous avons déjà alerté sur cette situation. Aujourd'hui fin 2010, rien n'a évolué.

Nous demandons donc, à notre assemblée, de soutenir cette motion, pour l'amélioration de cette aire de vidange.

Vous êtes appelés à voter.



# maintenant !

■ Le conseil municipal,  
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,  
Entendu l'exposé de présentation de la motion,

■ Par un premier vote ordinaire :

Votants : 36                      Pour : 2                      Contre : 34                      Abstention : 0

■ Décide à la majorité :

**Article 1er** : de rejeter la motion.

■ Par un second vote ordinaire :

Votants : 36                      Pour : 36                      Contre : 0                      Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité:

**Article 2** : de renvoyer le dossier en commission.

La présente motion peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **18 NOV. 2010**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **18 NOV. 2010**

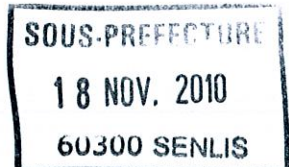
Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil,  
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document  
Creil, le 18.11.10 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Philippe Ratuy



**C'est maintenant !**  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**Creil**  
OISEPICARDIE